



FICHE DE POSTE

Infirmier en pratique avancée en psychiatrie et santé mentale

Date : 27 Mai 2024	<u>Fiche métier du répertoire des métiers de la FPH :</u>	
Version : 1	Métier non référencé	
Rédacteurs : Alexandre Carpentier, médecin chef du SPR en s'appuyant sur la fiche de poste de la direction de la Coordination Générale des Soins	Validation:	Relecteurs : Bralet Marie-Cécile (Cheffe du pôle PRERPS) Geret Laurence (Cadre assistant du pôle PREPRS) Vanoc Eddy (Cadre de santé du SPR)

Identification du poste	<p>Infirmier en pratique avancée en psychiatrie et santé mentale</p> <p>Pôle Ressource d'Évaluation et de Réhabilitation Psycho Sociale (PRERPS)</p> <p>Poste temps plein réparti de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 80% Équipe Mobile Résistance (EMR) (Unité fonctionnelle du Service Pathologies Résistantes (SPR)) ▪ 20% Missions de coordination – communication-formation (CRISALID-HDF) + activités de recherche (temps dédié : une journée par semaine)
Grade	Infirmier en pratique avancée
Diplômes requis	Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale (décret n° 2019-836 du 12 août 2019)
Liaisons hiérarchiques	Directeur Directeur des soins Cadre assistant de pôle
Hiérarchie fonctionnelle	Médecin Chef du pôle PRERPS Médecin Chef du SPR Cadre de santé du SPR
Liaisons fonctionnelles	Équipe pluriprofessionnelle du SPR et des autres services du pôle Équipes soignantes et d'encadrement des structures en lien avec la coordination du parcours de soin des patients (en intra et extrahospitalier)
Missions	L'infirmier exerçant en pratique avancée (IPA) participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un psychiatre, sur la base d'un protocole d'organisation reprenant la conduite diagnostique et les choix thérapeutiques définis par le psychiatre.

L'IPA exerce des missions de soins cliniques (au moins 80% du temps de travail), d'éducation à la santé, de travail en réseau, de recherche et de formation. Il participe à l'organisation du parcours de santé du patient.

Etre en capacité de :

Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées

- Avoir une connaissance approfondie sur les troubles schizophréniques en situation de résistance ou d'ultra-résistance en s'appuyant sur les données les plus récentes de la littérature scientifique
- Analyser la situation clinique psychique, somatique et sociale de la personne, ses besoins, ses difficultés, ses symptômes, ses ressources et les interactions avec l'entourage
- Evaluer l'état de santé de la personne suivie, sa demande et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique et téléphonique
- Repérer les difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie susceptibles de relever des troubles neuro-développementaux
- Evaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique de la personne et l'impact sur sa vie personnelle, sociale et professionnelle
- Evaluer les limitations fonctionnelles et les capacités et aptitudes préservées
- Evaluer le risque suicidaire
- Evaluer le risque de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif
- Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées
- Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques cliniques
- Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses.
- Evaluer cliniquement les stratégies de prévention et de réduction des pratiques d'isolement et contention mises en œuvre auprès de la personne
- Évaluer la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources propres et celles de l'entourage, les capacités de soutien de l'entourage, les représentations de la maladie, les retentissements des troubles sur la vie personnelle, sociale et professionnelle
- Apprécier la nécessité de concertation pluriprofessionnelle pour évaluer la situation
- Utiliser des outils d'observation clinique
- Utiliser les échelles d'évaluation appropriées à la situation en première évaluation et au cours de l'évolution
- Adopter la posture rétablissement et savoir proposer des soins de réhabilitation psychosociale individualisés et personnalisés.

**Compétences en
psychiatrie et santé
mentale**

Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé

- Adapter le projet de soin, de suivi et d'accompagnement en fonction de la situation clinique psychique, somatique et sociale de la personne en coordination avec le médecin et les autres acteurs intervenant dans le parcours de la personne, avec la personne et son entourage
- Choisir les outils cliniques adaptés à la situation de la personne
- Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés et de leur adaptation éventuelle, y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure établie à partir des enjeux du traitement
- Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques, à partir de l'analyse de l'état de santé de la personne et des souhaits de la personne dans une posture horizontale
- Analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale et d'actions de prévention dans le cadre de démarches de prévention du risque somatique à partir de l'analyse de l'état de santé de la personne
- Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations
- Identifier la nécessité d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation
- Identifier et organiser la mise en œuvre des soins de réhabilitation psychosociale orientés rétablissement selon le plan de suivi individualisé (PSI) réalisé avec la personne concernée (éducation thérapeutique, remédiation cognitive, psychothérapie intégrative)
- Accompagner la personne tout au long de son parcours de soins
- Evaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques individuels ou groupaux par l'infirmier et identifier la pertinence de son renouvellement

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Dans le cadre du suivi des patients :

- Evaluer et organiser un plan de prévention pour le patient, partagé au sein de l'équipe
- Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées à la situation du patient visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités dans une perspective inclusive
- Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées, en concertation avec la personne concernée, afin de favoriser le développement des stratégies d'adaptation
- Concevoir et mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des rechutes
- Concevoir et mettre en œuvre des actions personnalisées de prévention primaire

- Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient ou des programmes de psychoéducation en prenant en compte les habiletés sociales, les capacités cognitives
- Identifier les ressources et les besoins des personnes et de leurs aidants, reconnaître leur apport et proposer les actions d'accompagnement (au travers de programmes de psychoéducation des aidants par exemple)
- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, de relation d'aide aux familles et aidants

Dans le cadre d'une approche populationnelle :

- Choisir et mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion des crises pertinents et promouvoir leur utilisation au sein de l'équipe
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et de prévention des risques psycho-sociaux
- Identifier des éléments pertinents à intégrer dans des projets territoriaux de santé, notamment dans le cadre de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et des contrats locaux de santé
- Identifier les ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Organiser les parcours de soins et de santé des personnes concernées en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

- Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec la personne et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs
- Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra- hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins
- Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises
- Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises
- Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente
- Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique – Veiller à l'accès ou au maintien des droits de la personne

Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

- Mettre en place des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles en concertation avec le médecin référent et l'équipe, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- Animer des séances d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles ainsi que des retours d'expérience pour améliorer la qualité et la sécurité des soins
- Mettre en œuvre une démarche d'EBN (Evidence based Nursing-pratique infirmière fondée sur les données probantes de la littérature scientifique)
- Accompagner la démarche d'observation, de formalisation et d'explicitation des pratiques professionnelles auprès d'autres professionnels
- Identifier les dilemmes éthiques dans les situations de soins et mettre en œuvre une démarche de réflexion éthique
- Evaluer les écarts de pratique au regard des recommandations disponibles et proposer des actions correctives
- Identifier les domaines de formation professionnelle permettant de développer ses compétences et d'accompagner d'autres professionnels dans le cadre du développement professionnel continu
- Accompagner des pairs pour l'amélioration des pratiques professionnelles et pour l'introduction d'innovation dans les pratiques
- Promouvoir l'auto-évaluation des pratiques professionnelles
- Formaliser et rédiger des protocoles et préconisations visant à améliorer la pratique avancée infirmière
- Conduire des actions contribuant à la démarche qualité en structure de soins comme en ambulatoire

Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

- Conduire une recherche documentaire et bibliographique en utilisant les bases de données scientifiques reconnues (ex : PubMed)
- Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.
- Identifier les données issues de la recherche et les innovations permettant de faire évoluer sa pratique
- Définir une problématique de recherche et formuler un questionnement
- Conduire des études à visée professionnelle ou pluriprofessionnelle, contribuant à enrichir les connaissances, dans son propre domaine d'expertise en collaboration avec les partenaires concernés
- Participer activement aux projets de recherche (participation aux inclusions, à la réalisation des protocoles préalable à leurs soumissions aux Comités de Protection des Personnes (CPP)...))
- Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet de recherche

	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les résultats de l'investigation et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les connaissances professionnelles - Elaborer des documents professionnels et scientifiques destinés à des communications orales et écrites - Communiquer sur les pratiques professionnelles infirmières en pratique avancée et sur les résultats obtenus (posters, communications orales lors d'évènements nationaux et internationaux) - Identifier les appels à projets de recherche dans son champ de compétences
Savoir-faire	<p><u>Savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec les médecins psychiatres - Détecter les situations à risque nécessitant le recours au psychiatre ou au médecin traitant, en temps utile - Manier les subtilités de la prescription de clozapine (interactions médicamenteuses, gestion des effets secondaires, suivi et interprétation des dosages plasmatiques) - Prescrire les examens complémentaires adaptés à la situation (biologiques, imagerie, électrophysiologiques...) - Informer le psychiatre référent en cas d'ajustement de la posologie - Gérer les situations complexes - Contribuer à la formation initiale et continue des professionnels de santé (favoriser à la montée en compétences et l'auto-détermination des professionnels) - Communiquer les informations cliniques et/ou de recherche en adaptant son discours au public concerné
Savoir être	<p><u>Etre en capacité de</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir et respecter un lien de confiance avec le psychiatre - Travailler en équipe pluriprofessionnelle - Connaître les limites de son exercice professionnel - Avoir une posture professionnelle adaptée en toute circonstance - Etre autonome - Prendre des initiatives - Faire preuve d'auto-détermination - Etre organisé - Etre force de propositions - Faire preuve de pédagogie - Communiquer auprès de publics variés
Activités	Les activités exercées par l'IPA sont les activités de l'arrêté du 12 août 2019, annexé au document
Connaissances requises	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances et intérêt pour les troubles psychiatriques et leur psychopathologie ainsi que leurs grands principes de prise en charge selon les données les plus récentes de la littérature scientifique. - Législation et réglementation relatives aux différents modes d'hospitalisation, aux différentes mesures de protection et aux droits des personnes sous mesure de protection - Se tenir informé de l'évolution des politiques sanitaires - Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des structures du pôle, intra et extrahospitalières, des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ainsi que du réseau des centres de

	<p>réhabilitation psychosociale et autres partenaires spécifiques (Paris et Lille)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et /ou formation aux principes de la réhabilitation psychosociale et à l'approche orientée rétablissement (la certification à une des deux formations gratuites en ligne suivantes est fortement recommandée : MOOC Formation aux principes de la réhabilitation psychosociale et à l'approche orientée rétablissement / MOOC « Se rétablir un vrai délire ») - Sensibilisation à la population des personnes concernées par un trouble schizophrénique résistants ou ultra-résistants. - Connaissance sur les antipsychotiques en particulier la clozapine et ses subtilités - Formation à l'Éducation Thérapeutique du Patient à envisager à court ou moyen terme.
<p style="text-align: center;">Conditions spécifiques d'exercice</p>	<p>l'EMR est une unité fonctionnelle du Service Pathologies Résistantes (SPR). Ce service interdépartemental est dédié à la prise en charge des personnes âgées de 17 à 64 ans inclus ayant un trouble schizophrénique résistant ou ultra-résistant. Il est constitué de 3 unités fonctionnelles : le Centre de Proximité de Réhabilitation Psychosociale Résistance (CPR), l'Unité Soins Résistance (USR) et l'Équipe Mobile Résistance. L'EMR est une équipe pluriprofessionnelle composée d'infirmiers, d'aides-soignants, d'ergothérapeutes, d'un psychologue spécialisé en neuropsychologie, d'un cadre, d'un assistant social, d'un médecin et souvent d'un interne pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La primo-évaluation des situations de résistance (sur le lieu de vie de la personne ou dans son unité d'hospitalisation ou tout autre lieu décidé avec la personne) - L'orientation (vers l'USR, le CPR ou d'autres partenaires) - La pratique des soins de réhabilitation psychosociale à domicile (Éducation thérapeutique individuelle et remédiation cognitive à domicile) ou au sein de l'unité d'hospitalisation ou de la structure dans laquelle vit la personne (exemple : si nécessité d'une prise en soins conjointe CPR + EMR ou si les soins au CPR ne sont pas possibles) - La réadaptation des thérapeutiques médicamenteuses par délégation de prescription (autorisation au médecin de l'EMR par le médecin référent du patient ayant fait la demande d'intervention de l'EMR, d'assurer directement les modifications thérapeutiques en accord avec la personne concernée). - Le suivi après la sortie de l'USR le temps qu'il y ait passation progressive de la prise en soins sur le secteur (les modalités de cette passation étant décidée lors d'une synthèse de passation avant la sortie de l'USR en présence de l'équipe pluriprofessionnelle de l'EMR) <p>Vos missions au sein de l'EMR nécessiteront de votre part une grande polyvalence allant du travail partenarial avec vos collègues des autres pôles pour la prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse (soins de RPS orientés rétablissement) et la co-construction avec les personnes de leur projet de vie en tenant compte des résistances institutionnelles. Vous serez accompagné(e) afin d'acquérir une maîtrise concernant la prescription de clozapine (antipsychotique indiqué dans les situations de résistance pharmacologique dans les troubles</p>

schizophréniques). Vous travaillerez avec une équipe jeune et dynamique habituée à la prise en charge de la résistance sous toutes ses facettes.

Au sein de l'EMR, le psychiatre responsable vous confiera :

- En son absence, en collaboration avec le cadre de santé, la tenue des réunions pluriprofessionnelles de l'EMR (1x toutes les deux semaines) afin de discuter des orientations/des propositions de soins à destination des personnes basées sur les évaluations réalisées et les besoins/désirs de la personne.
- La prescription des explorations complémentaires spécifiques à l'EMR : IRM cérébrale « trouble schizophrénique » (partenariat avec dispositif predipsy) / bilans génétiques et pharmacogénétiques / EEG
- Les consultations de délégation de prescription médicamenteuse (réduction de la charge anticholinergique des traitements antipsychotiques et autres psychotropes, introduction et modifications des posologies de clozapine, suivi particulier et points de vigilance concernant la prescription de clozapine (effets secondaires courants et gestion de ces ES) avec pour objectif de trouver un traitement le plus individualisé et personnalisé à la personne concernée.
- Les consultations de suivi, en collaboration avec le cadre de santé, à la sortie de l'USR le temps d'une passation progressive vers le secteur.

Vos missions recherche/coordination seront à destination de l'ensemble du pôle PRERPS et consisteront en :

- La participation aux protocoles de recherche, de l'élaboration du protocole à l'inclusion des personnes
- L'anticipation et la participation aux fonctions supports de CRISALID-HDF

Temps de travail en conformité avec les dispositifs d'organisation du temps de travail de l'établissement

Horaires suivant les conditions de fonctionnement de la structure avec possibilité d'horaires tardifs, du lundi au vendredi.

L'entretien professionnel annuel est réalisé par le chef de service, le cadre supérieur de santé et le cadre de santé du SPR (par délégation du chef de pôle dans le cadre du projet de pôle).

Présentation de la fiche de poste à l'agent le :

Signatures

L'agent :

Les supérieurs hiérarchiques :

Le cadre de santé

Le cadre assistant de pôle

Les supérieurs fonctionnels

Le psychiatre chef de pôle

Le médecin référent de l'unité

Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient en psychiatrie et en santé mentale

- Recueil de données avec anamnèse et élaboration de synthèses cliniques, notamment pour des patients présentant des troubles du neuro-développement, des troubles neurodégénératifs, des troubles du comportement, des troubles psychiatriques, des conduites addictives, à tous les âges de la vie
- Recueil de données sur la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources, les représentations des troubles, leurs retentissements sur la vie personnelle, sociale et professionnelle
- Evaluation des ressources existantes, du niveau d'interactions sociales, du retentissement des troubles sur l'autonomie, la vie sociale et l'environnement de la personne à partir des outils spécifiques
- Evaluation des capacités et aptitudes préservées et/ou des limitations fonctionnelles
- Surveillance et suivi des effets, de l'observance et de la tolérance des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses
- Repérage des éléments cliniques et contextuels constituant un risque pour la sécurité du patient et/ou de son entourage
- Repérage des situations nécessitant une concertation pluriprofessionnelle et partage approprié d'informations relatives à l'évolution des troubles,
- Aide au repérage de l'évolution des troubles du patient suivi par les équipes médicales, paramédicales et autres professionnels

Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention

- Renouvellement de la prescription ou adaptation éventuelle de la posologie des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure de soin établie avec le psychiatre, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques
- Renouvellement et adaptation des antidépresseurs, des anxiolytiques, des hypnotiques, des traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques.
- Renouvellement de prescriptions de suivis infirmiers thérapeutiques individuels ou groupaux
- Réalisation de techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale, spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique
- Prescription et demande d'examens complémentaires dans le cadre du suivi : hémogramme, ionogramme sanguin, transaminases, glycémie, explorations des anomalies lipidiques, dosage de bêta-HCG, bilan hépatique et/ou rénal complet, dosages de médicaments (lithium, acide valproïque, carbamazépine, clozapine), dosage de produits toxiques, recherche de toxiques urinaires, dosage des hormones thyroïdiennes, ECG

Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique

Dans le cadre du suivi des patients :

- Conception et mise en œuvre d'actions visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités

- Conception et mise en œuvre d'actions visant au développement par le patient de stratégies d'adaptation efficaces
 - Conception et mise en œuvre d'actions contribuant à la prévention des rechutes
 - Conception et mise en œuvre d'actions personnalisées de prévention primaire
- Conception et mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation à la maladie et au traitement en prenant en compte les habiletés sociales et les capacités cognitives
- Elaboration et réalisation de programmes de psychoéducation pour les familles et les proches

Dans le cadre d'une approche populationnelle :

- Proposition, promotion et mise en œuvre d'outils de prévention et de gestion des crises en lien avec l'équipe
- Conception, mise en œuvre et évaluation d'actions de promotion de la santé, de prévention et de dépistage en psychiatrie et santé mentale et d'actions de prévention des risques psychosociaux
- Apport d'éléments et contribution à l'élaboration de programmes dans le cadre de projets territoriaux de santé, notamment de conseils locaux de santé mentale, de projets territoriaux de santé mentale et de contrats locaux de santé
- Recherche des ressources, réseaux et structures, nécessaires à la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Animation de réunions d'information dans les milieux de vie, dans les établissements d'enseignement, auprès des acteurs sociaux et médico-sociaux, auprès de professionnels de santé libéraux, auprès de la population générale,

Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient

- Organisation des réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient
- Coordination des interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs (équipes médico-sociales, mandataires judiciaires, intervenants au domicile, établissements d'enseignements, équipes de la PMI, de l'aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse ...)
- Organisation de la coordination clinique avec les différents intervenants
- Conseils et expertise auprès des équipes sanitaires, sociales et médico-sociales confrontées à des situations complexes et de crise
- Repérage des dilemmes éthiques et accompagnement à la mise en œuvre d'un raisonnement clinique basée sur l'équation bénéfice / risque dans une dimension éthique
- Veille sur l'accès ou le maintien des droits de la personne.